

Comme une nouvelle

Bulletin municipal

VIE MUNICIPALE

🕒 p. 4 Fiscalité

VIE COMMUNALE

🕒 p. 9 Fête du four

TRAVAUX

🕒 p. 17 Projet école

ENFANCE - JEUNESSE

🕒 p. 20 TAP





Horaires d'ouverture de vos mairies

Mairie des Abrets en Dauphiné

du lundi au vendredi

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

samedi 9h - 12h

Tél. 04 76 32 04 80

Mairie déléguée de La Bâtie-Divisin

mardi 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

jeudi 8h - 12h

vendredi 8h - 12h

samedi 10h - 12h

Tél. 04 76 32 07 35

Mairie déléguée de Fitolieu

lundi 8h30 - 12h et 15h - 19h

mardi 8h30 - 12h

mercredi 8h30 - 12h30

jeudi 8h30 - 12h

vendredi 8h30 - 12h et 14h - 16h30

Tél. 04 76 32 07 20



Concours photo

Vous avez été nombreux à participer au concours photo organisé par la commune. L'auteur de la photo choisie pour la couverture a souhaité rester anonyme. Voici une sélection de quelques photos issues du concours.

Merci et bravo à leurs auteurs (de gauche à droite et de haut en bas) : Sébastien Chamot, Véronique Berland, Jean-Etienne Lazareth et Fabien Brunier.

COMME UNE NOUVELLE
n° 6 automne 2017

Directeur de publication : François Boucly, Maire

Comité de rédaction : commission communication

Maquette : Sarah Arnaud - www.kazeine.com

Mise en page : Yaelle Ollinet

Relecture : Claudine & Jean-Loup Claperon,

Jacqueline Dassonville, Francine Perron

Photos : DR, freepik

Imprimé à base d'encre végétales sur papier PEFC

par l'imprimerie Cusin Meyrié

Tiré à 3300 exemplaires

Distribué par l'équipe municipale

Ville des Abrets en Dauphiné
1 place Éloi Cuchet
38490 Les Abrets en Dauphiné
tél. 04 76 32 04 80



Nouvelle saison, nouvelle rentrée ! Avec elles, les changements, les questionnements, les projets et les réflexions sur le futur de notre commune nouvelle.

La fin d'année scolaire, chahutée par les décisions consécutives aux élections présidentielles, a remis en question la précédente réforme des rythmes scolaires en laissant à chaque commune la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours. La décision de l'État aura eu raison des débats entre élus, parents d'élèves et enseignants et maintiendra, pour l'année à venir, les TAP et la semaine de 4,5 jours sur l'ensemble de la commune. Les temps périscolaires proposeront des activités de qualité, encadrées par des professionnels comme des bénévoles, que nous remercions d'assurer un service audacieux et ludique auprès de nos enfants.

L'été couronna de succès l'initiative renouvelée du « Chéquier Jeunes » qui encourage les 7-17 ans à explorer le territoire abrésien en Dauphiné, leur permettant de bénéficier de réductions dans leurs loisirs alentour. Dans cette dynamique, une carte senior est à l'étude, elle permettra un accès aux enseignes locales à nos aînés, dynamisera et pérennisera l'activité commerciale toujours en progression sur la commune.

Le temps de la rentrée est également celui des projets. Les travaux de voirie ont débuté aux abords de l'école du Mâcle, ils précèdent la construction du futur groupe scolaire. L'environnement de nos enfants se trouve quelque peu agité ; leur patience, ainsi que celle de leurs parents ne peut être que saluée.

Le maillage routier, reliant toutes les zones de stationnement du centre-bourg, fluidifiera la circulation et sécurisera les déplacements par la matérialisation de cheminements piétonniers et de mode de déplacement doux.

Citons les projets qui se concrétisent également. L'ancienne maison de retraite, actuellement en phase de démolition, cèdera bientôt sa place à deux immeubles d'habitation collective quand la maison dauphinoise, réhabilitée, ouvrira ses portes à l'Office de tourisme pour davantage de visibilité et de dynamisme en faveur de notre territoire ! Ce pôle géographique accueillera également de nombreux espaces dédiés aux services à la population (petite enfance, intercommunalité) pour un meilleur accès et une plus grande proximité.

La rentrée est également une période de réflexion : et si nous permettions à nos enfants et à nos aînés de goûter aux saveurs de produits en circuits courts ? S'il était possible, en partenariat avec nos agriculteurs, de valoriser les productions, savoirs et savoir-faire locaux dans nos assiettes ?

Du bien vivre au bien vivre ensemble il n'y a qu'un pas, que la municipalité s'engage à franchir à vos côtés. Les nombreux projets évoqués riment aujourd'hui avec futur et bienveillance et ne font qu'augurer d'une année à venir prometteuse.

Bonne lecture de notre « Comme une nouvelle ».

Benjamin Gastaldello
Maire délégué de Fitialieu

Thierry Cleyet-Marel
Maire délégué de La Bâtie-Divisin

François Boucly
Maire des Abrets en Dauphiné

Sommaire

pages 4 à 6

Vie municipale

pages 7 à 9

Vie communale

pages 10 & 11

Santé et social

pages 12 à 15

Développement durable

pages 16 à 19

Travaux et voirie

pages 20 à 25

Enfance et jeunesse

pages 26 à 31

Associations

page 32

État civil

page 33

Pratique

page 34

Tribune libre

page 35

Autrefois

La fiscalité communale : un juste équilibre

Des investissements raisonnés

Pour se développer, valoriser son patrimoine, anticiper les besoins à venir ou encore rembourser les capitaux empruntés, une commune doit finement ajuster la partie investissement de son budget.

Ainsi, pour le financement des travaux envisagés en 2017 (maison dauphinoise, école du Mâcle) et sous l'impulsion de la commission finances, une demande de financement a été formulée auprès de la Caisse des Dépôts à hauteur de 1,7 million d'euros.

Pour rappel, les activités de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) sont régies par le code monétaire et financier. La Caisse des Dépôts est une institution financière publique exerçant des activités d'intérêt général pour le compte de l'État et des collectivités au service du développement économique du pays.

Les demandes de financement auprès du CDC répondent à un cahier des charges précis que les élus de la ville des Abrets en Dauphiné ont argumenté parfaitement, puisque ce n'est pas moins

de 1,2 million d'euros que la Caisse des Dépôts prête à la commune à 0% sur 20 ans. Ainsi, les travaux prévus pourront être menés par la commune en toute sérénité pour ses administrés. Pour repère, il est important de noter que la commune des Abrets en Dauphiné aura, pour l'année 2018, une moyenne d'endettement par habitant de 846€ quand la moyenne d'endettement des communes de la même taille est de 862€ par habitant.

Des recettes fiscales en progression

L'actualité nationale et les décisions du gouvernement d'exonérer dans les années à venir les ménages de la taxe d'habitation pourraient présager d'une baisse significative des recettes fiscales de la commune des Abrets en Dauphiné. La taxe d'habitation représentera 434430 euros de recettes dans le budget communal 2017. Toutefois, le droit français contraint l'État à compenser à l'euro près les impôts locaux qu'il supprime aux collectivités. Malgré tout, les habitants pourraient craindre malgré tout une augmentation d'autres taxes locales (foncière

par exemple). Ce ne sera néanmoins pas le cas puisque la création de la commune nouvelle rend éligible celle-ci à d'autres dotations, auxquelles les communes historiques n'auraient pu prétendre.

Par exemple, dorénavant bénéficiaire d'une dotation de solidarité rurale (DSR), la commune nouvelle perçoit cette année 547 073€ (son montant était de 105 000 euros en commune isolée).

Vient s'ajouter à ce bénéfice la dotation globale de fonctionnement de 905 226€ en 2017 qui aurait baissé pour atteindre 450 000€ en cumulé pour les trois communes historiques isolées...

Nous passons donc d'une recette cumulée théorique en communes isolées de 555 000€ à une recette de 1 452 000€ en commune nouvelle, alors que la majorité des communes françaises se plaignent d'une baisse des dotations de l'État.

Une harmonisation des taux d'imposition pour les trois communes historiques à l'horizon 2023

L'harmonisation des taxes locales des trois communes historiques se fera par paliers pour atteindre, en 2022, un taux identique sur Les Abrets en Dauphiné.

Ces taux seront de 6,75% pour la taxe d'habitation (en 2016 elle représentait 10,013% à La Bâtie-Divisin, 7 aux Abrets et 5,5 à Fitialieu).

La taxe foncière quant à elle représentera 16,21% alors qu'elle est de 18,14% à La Bâtie, 18,3% aux

Abrets et 12,65% à Fitialieu. Les élus fitaliards avaient prévu d'augmenter la fiscalité afin de faire face à la baisse de dotation en commune isolée ainsi qu'au transfert de charges telles que la réforme des rythmes scolaires.

Le Conseil municipal a voté dans sa délibération du 10 avril 2017 relative à la fiscalité, l'harmonisation des taxes (foncière, foncière non bâtie et habitation) sera effective en 2023 pour tous les Abrésiens et Abrésiennes en Dauphiné, quelle que soit leur commune historique.

Une taxe sur la consommation finale d'électricité en baisse

Le Conseil municipal vient de délibérer pour décider de reprendre la maîtrise de la taxe sur la consommation finale d'électricité, qui pour Fitialieu et La Bâtie-Divisin était gérée par le syndicat départemental, alors que Les Abrets percevait cette taxe en direct.

Le syndicat fixe la taxe au taux maximum de 8,5 et la décision communale a été de ramener ce taux à 6 pour les habitants de Fitialieu et La Bâtie. Pour Les Abrets en revanche, et comme pour le lissage des taux communaux, l'ajustement de la taxe se fait à la hausse. Il convient de préciser que ces recettes serviront au renouvellement des sources lumineuses actuellement énergivores, par des lampes à LED.

Vie municipale

Bientôt un centre nautique aux Abrets en Dauphiné

Après 40 ans de bons et loyaux services, la piscine municipale des Abrets devrait s'offrir un lifting complet qui s'apparentera d'ailleurs plus à de la chirurgie reconstructrice.

Un peu d'histoire

La piscine des Abrets a été construite à l'occasion du plan « 1000 piscines », dans le but que tout enfant sache nager avant la fin de l'école primaire. Bien qu'aidée lors de la construction, la commune a assumé le fonctionnement de l'établissement. Le tarif d'entrée resté modeste et non avantageux pour les Abrésiens a permis de financer le déficit structurel de l'établissement pendant de nombreuses années.

Assainissement financier

Impulsé lors du mandat dernier, la réévaluation du tarif pour les publics scolaires des communes environnantes s'est poursuivie jusqu'à cette année. Les intercommunalités de Bourbre-Tisserands et des Vallons du Guiers ont soutenu l'effort financier communal en disposant de créneaux horaires privilégiés pour les écoles publiques de l'intercommunalité, contre un tarif intégrant une part de déficit structurel. En parallèle, de nombreuses actions cumulées ont ramené les 150 000€ de déficit chronique de fonctionnement à 15 000€ en 2016.

Un transfert à l'intercommunalité

Les Abrets en Dauphiné, en accord avec les Vals du Dauphiné, ont demandé le transfert de la compétence piscine à l'intercommunalité pour bénéficier du plan départemental et national de rénovation des 1000 piscines. Le budget estimé de 5 millions d'euros, pourrait faire l'objet d'environ 3,5 millions de subventions, laissant une enveloppe

raisonnable pour un équipement moderne, répondant aux normes d'accueil des publics scolaires mais également de loisirs avec des services que d'autres centres nautiques expérimentent déjà.

Partagé par la mairie et l'intercommunalité, l'objectif est de garder l'implantation abrésienne du futur centre nautique, pour palier la demande constante des écoles des 37 communes des VDD que la seule piscine turipinoise ne peut absorber.

L'impact financier pour la commune

La commune veillera à ne pas devenir otage financier de la piscine intercommunale. Si un transfert de compétence génère un transfert de charge vers l'intercommunalité, il est impensable de faire supporter aux Abrésiens en Dauphiné le coût de renouvellement de la piscine communale. La politique de développement incombe à l'intercommunalité, qui a la charge de construire ou de rénover un équipement nécessaire de son territoire. Il s'annonce de belles discussions pour un projet moderne et structurant pour l'ensemble du territoire.

Déroulement du projet

Débutée en octobre, une étude quant au projet à réaliser se prolongera jusqu'au début 2018. Le choix de l'architecte, sujet à un concours retiendra un projet avec un coût d'objectif. La rénovation ne débutera qu'en 2019 et pourrait être menée avec une poursuite temporaire de l'exploitation, portée par la commune en accord avec les VDD, et ce jusqu'à la fermeture du bassin.

Partagé par la Mairie et l'Intercommunalité, l'objectif est de conserver deux piscines sur le territoire, comme elles sont implantées à ce jour, en offrant une prestation de qualité aux écoles et en assurant également un bon niveau de service à la population. Les aides devraient être saisies pour rénover l'équipement abrésien.



Vie communale

L'édition 2017 du forum des associations réussie !

Samedi 10 septembre dernier s'est tenu, tout l'après-midi, le forum des associations de la commune nouvelle des Abrets en Dauphiné dans les deux gymnases des Abrets. De nombreux enfants et adultes se sont pressés pour s'inscrire ou découvrir les multiples associations qui ont participé à cet après-midi festif.

À partir de 14h, bénévoles, présidents, adhérents des associations sportives ou culturelles de la commune ont pu renseigner et documenter les personnes intéressées et souhaitant s'inscrire à une activité, ou simplement connaître les modalités de fonctionnement, les horaires et les tarifs des différentes associations de la commune des Abrets en Dauphiné.

À l'issue de l'après-midi, M. François Boucly, Maire des Abrets en Dauphiné a remis aux sportifs ayant obtenu de bons résultats tout au long de l'année les médailles de la ville. Les équipes de basket, de natation, de tir, de tennis et de volley-ball ont été décorées.



Vie communale

Des agents municipaux à votre service



La commune nouvelle permet aux agents de se spécialiser et de rendre de meilleurs services à la population.

Aux services techniques

Depuis juin, **Grégoire Ribellino** (photo de gauche) a rejoint les équipes des services techniques en tant qu'adjoint territorial, il est spécialisé dans l'entretien général des bâtiments.

Thierry Vergain (à droite sur la photo), directeur des services techniques peut s'appuyer sur **Patrick Martin** et **Robert Argoud**, responsables atelier/voirie et matériel, **Thierry Marché** (au milieu) en charge des bâtiments et du renouvellement embauché **Ludovic Goichot** (à gauche), responsable cadre de vie et fleurissement.

Le service logement-habitat se développe

Jusqu'alors à mi-temps, **Jérémie Mergoud**, en charge du service urbanisme, travaille désormais à plein temps. Jérémie, assisté d'**Annick Lehut**, continuera de traiter permis, pré-instruction et autorisation d'urbanisme simple et se consacrera à la mise en œuvre de la politique locale des élus dans le cadre du PLU, suite à la mise en place des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Respectant des critères en matière de qualité urbaine, paysagère et architecturale, Jérémie aura la mission de développer l'attractivité du territoire abrésien, valorisant le développement de logements et d'habitats, aux côtés de partenaires solides dans le but de satisfaire aux besoins et attentes des populations actuelles et futures de notre commune.

À la piscine

Trois nouveaux sourires vous accueillent à la piscine municipale : **Marine Julliand**, **Angélique Rivet** et **Elodie Le Botlan** (de gauche à droite). Leurs temps de travail permettent de couvrir la totalité des horaires d'ouverture de la piscine au public, 7 jours sur 7, en semaine de 16h30 à 19h et les samedis et dimanches de 15h à 19h pendant la période scolaire ; en semaine de 15h à 19h30 et les samedis et dimanches de 15h à 19h pendant les petites vacances scolaires. Le sourire de Marine, que nous félicitons, lui a permis de devenir 3^{ème} Dauphine de Miss Prestige Rhône-Alpes le 1^{er} octobre dernier !

Le four inauguré en beauté

Le Conseil communal de La Bâtie-Divisin s'était donné comme défi d'inaugurer le four à pain avant la fin du mois de juillet. Défi relevé, pari réussi !

Une belle histoire que la construction de ce four. À l'origine, le Conseil municipal de La Bâtie-Divisin reçoit en cadeau un four à pain voué à la destruction et imagine un projet participatif pour donner une seconde vie à cet ouvrage. Une petite équipe se mobilise pour la déconstruction. L'affaire est rondement menée : mi-décembre 2016, déjà de nombreuses palettes de briques sont stockées dans l'entrepôt municipal. Suit la phase de conception du bâtiment. Après quelques réunions, des visites de fours dans les environs, des recherches pour retrouver les méthodes de construction traditionnelle, le bâtiment est dessiné et l'emplacement réservé. Le projet prend corps, un vote du Conseil municipal des Abrets en Dauphiné lance officiellement le projet. L'idée, partagée entre élus et quelques habitants, fait son chemin et trouve une poignée de jeunes retraités prêts à se lancer dans l'aventure, un peu dans le même esprit que la construction de la salle des fêtes, toutes proportions gardées. Sitôt le permis déposé et le gros œuvre accompli par l'équipe technique municipale, ils sont

à l'œuvre. En quelques semaines, la voûte renaît, bientôt ceinte de ses murs et couverte d'une belle charpente. D'autres bénévoles prennent le relais pour les lasures. Et grâce à la magie de Charline et Roland (qui ont précédemment réalisé la fresque en face de l'église), un four à pain/boulangerie prend bientôt vie dans le parc de la mairie.

À la date fixée, le 30 juillet dernier, le soleil est au rendez-vous, ainsi qu'une joyeuse foule. Ce sont des dizaines de plats, tartes, pizzas, gratins, sans oublier les 30 kilos de pain qui sortent de la bouche du four, grâce à la maîtrise de nos 3 boulangers/pizzaiolos du jour, Jean-Luc, Loïc et David, assurant une prestation remarquable et remarquable. L'ensemble est partagé de façon conviviale par des familles et des groupes d'amis qui se répartissent sur les tables et dans les jardins. L'heureux coin de jardin porte décidément bien son nom.

Le Conseil communal de La Bâtie-Divisin remercie la commune des Abrets en Dauphiné pour le soutien financier, les entreprises locales (qui ont réalisé charpente, couverture, aménagements intérieurs, hotte, fresques), nos deux techniciens et l'ensemble de bénévoles qui ont cru à ce projet et qui l'ont fait naître, animés des valeurs de partage, de solidarité, de labeur qui sont la marque de fabrique de notre village.

Nous travaillons à l'heure actuelle sur les modes de fonctionnement possibles de ce four à pain, afin que tous les habitants et associations des Abrets en Dauphiné puissent profiter de ce bel équipement municipal.



Santé et social



La commune s'engage pour ses aînés

Ces derniers mois, de nombreuses actions en faveur de la mobilité de nos aînés sont mises en place sur le territoire abrésien en Dauphiné. Ces actions, bien qu'elles aient un coût pour la collectivité, sont proposées gratuitement aux demandeurs. Les connaissez-vous toutes ?

Au marché ou au club des Sansoucis grâce au bus

Ce sont une vingtaine de seniors heureux qui, le jeudi, se rendent tantôt au marché tantôt au club des Sansoucis. Par nécessité, par envie ou pour ne pas rester seuls, les usagers de ce service sont ravis et se sont tous inscrits en appelant la mairie au 04 76 32 04 80. Et si vous les rejoigniez ?

Devenez D-Marcheur

En partenariat avec le Département de l'Isère, la commune des Abrets en Dauphiné accueille des ateliers pour inciter les personnes de plus de 60 ans à marcher. Munis d'un podomètre, les participants ont l'occasion de comptabiliser leurs pas au quotidien, de bénéficier de conseils, de propositions d'activités et de participer à des temps d'échange conviviaux avec d'autres D-marcheurs !

Bientôt une carte réservée aux seniors

Après le chéquier jeunes, la commune, en compagnie des acteurs économiques locaux, réfléchit à la mise en place d'une carte de réduction destinée au plus de 60 ans. La suite de cette initiative très bientôt !



Rejoignez les sages

**Vous avez plus de 60 ans,
êtes inscrits sur les listes
électorales, à la retraite, non élus ?**
Vous souhaitez participer au Conseil
des sages, assemblée consultative
de la commune des Abrets en
Dauphiné ? Inscrivez-vous en
mairie pour partager votre
expérience !

Bientôt Noël !

La distribution des colis
débutera pour l'ensemble de
la commune de Les Abrets en
Dauphiné la deuxième semaine
de décembre. Les membres
des différents CCAS, le Conseil
municipal des jeunes, le Conseil
des sages ainsi que des
bénévoles participeront
à la distribution.

Le goûter des anciens
aura lieu, pour nos aînés de plus
de 70 ans (nés jusqu'en 1947)
et leurs conjoints
le dimanche 21 janvier 2018
à partir de 14h,
salle Vercors à Fitialieu.

Au foyer d'accueil médicalisé Jean Jannin

40 printemps à célébrer !



Le samedi 10 juin 2017
a été un grand jour pour le foyer Jean Jannin.
Sur le thème du cinéma, les résidents, leurs familles
et le personnel ont célébré les 40 printemps
du centre, qui a ouvert ses portes en 1977.
Entouré de M. le Maire François Boucly,
des membres du conseil d'administration du CCAS,
du personnel et des bénévoles du foyer,
son directeur M. Leca, a rappelé dans son discours
que l'établissement était en pleine évolution et que les
travaux d'extension débuteraient prochainement.

Une fête nationale en musique



L'après-midi du 13 juillet fut l'occasion pour les
résidents de profiter des danses traditionnelles
alsaciennes présentées par le ballet Burgdeifala.
Les danseurs, invités par le comité des fêtes pour
célébrer la fête nationale, ont donné une représentation
privée aux résidents et partagé un repas en commun.

Développement durable

L'éclairage public économise l'énergie !

Depuis quelques temps, afin de sensibiliser les habitants et usagers de la route, ont été installés, aux entrées de ville, des panneaux indiquant l'extinction de l'éclairage public, entre 23h et 5h. C'est chose faite depuis le 23 septembre !

Ainsi, pendant ces plages horaires, les rues des Abrets en Dauphiné sont plongées dans le noir.

Il est incontestable que les rues de notre commune, quelles qu'elles soient, sont bien moins fréquentées qu'en journée et que les automobilistes n'ont finalement pas utilisé de l'éclairage public grâce à celui de leurs véhicules (depuis quelques années, les automobilistes disposent de phares dans l'équipement de leur véhicule, généralement de série !).

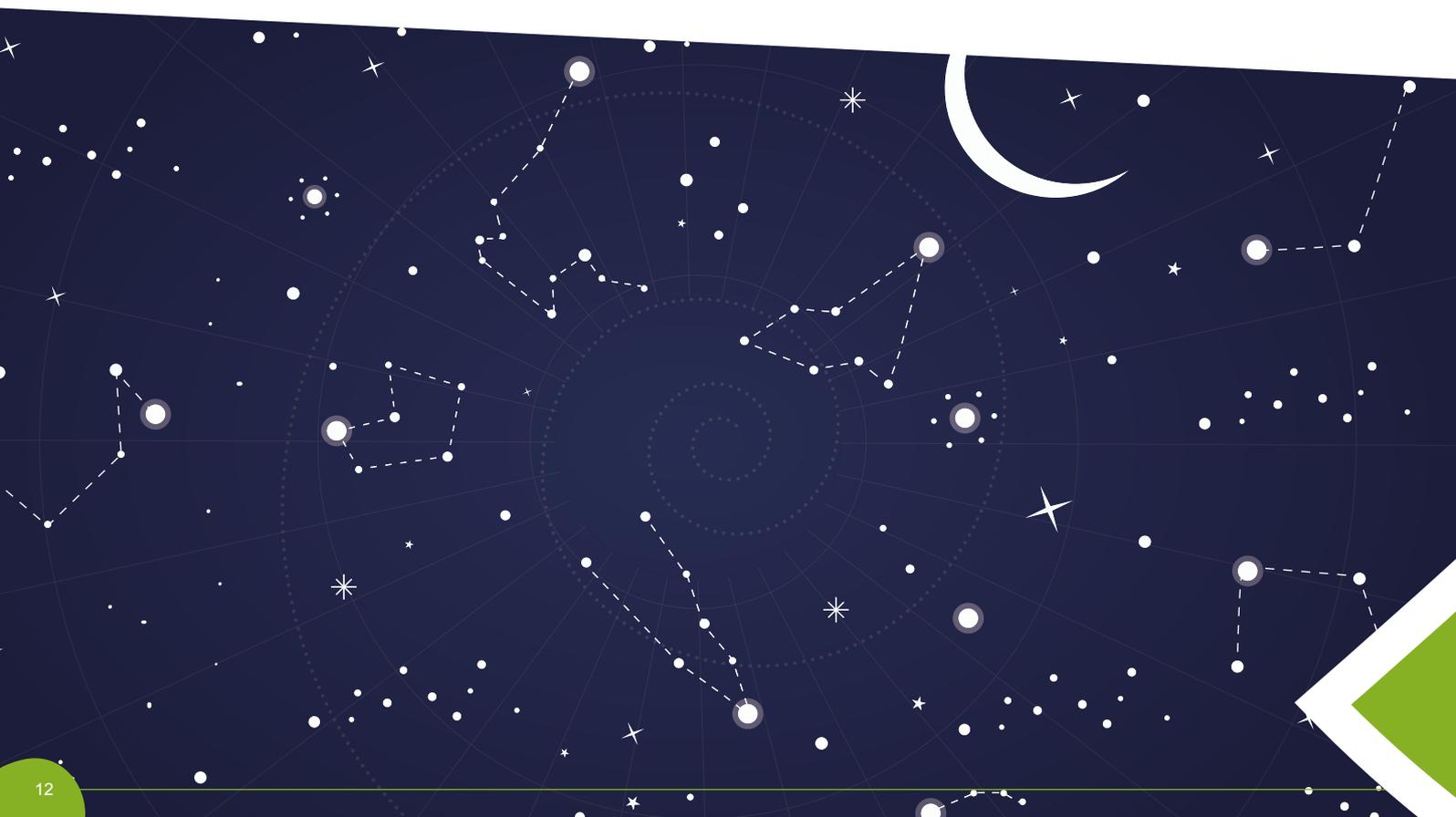
Cette décision est une initiative communale, menée en concertation avec la Gendarmerie nationale et les services de l'État. Elle entre dans le dispositif du Grenelle de l'environnement. En France, à ce jour, 12 000 communes sont déjà engagées dans cette démarche.

Si certains habitants craignent une augmentation des abus nocturnes, qu'ils se rassurent, il a été constaté que l'extinction de l'éclairage public faisait baisser,

entre autres, les tapages nocturnes et n'augmentait nullement les accidents ou les actes malveillants dont une baisse de 30% a été constaté par la Préfecture.

Cette action réduit la pollution lumineuse nocturne et l'impact de celle-ci sur la biodiversité. Au-delà de l'aspect écologique, cette mesure sensibilise chacun de nous aux problématiques énergétiques de demain. En parallèle de cette démarche, la commune a engagé un programme de vérification de la conformité de notre réseau d'éclairage. L'entreprise Eiffage Énergie va également, pour le compte de la commune, installer progressivement des points lumineux LED, beaucoup moins énergivores, sur l'ensemble du territoire.

En réduisant sa consommation d'électricité lors de tranches horaires durant lesquelles il n'est pas forcément nécessaire de bénéficier de la lumière à titre systématique, la commune diminue sa facture énergétique et les dépenses de fonctionnement inhérentes à ces équipements, tout en permettant à tous les Abrésiens et Abrésiennes en Dauphiné, amateurs d'étoiles ou non, de contempler les magnifiques ciels d'automne !





Une nécessité pour l'avenir de notre environnement

D'aucuns diront que c'est un effet de mode, d'autres que l'on cherche la petite bête ; certains souriront, quelques-uns se moqueront mais au final nous ne pourrions tous qu'acquiescer. Pour garantir notre futur et celui de nos enfants, la ville des Abrets en Dauphiné s'engage dans une démarche de développement durable.

Mis en exergue lors du sommet de la Terre de Rio en 1992, le développement durable se définit comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations du futur à répondre aux leurs.

Au-delà de tout positionnement écologique, les initiatives de développement durable font écho à une prise de conscience des dégradations que subit la planète en termes de pollution, de surexploitation des ressources ou de disparition d'espèces animales ou végétales.

Ces réponses dépendent de chacun d'entre nous, dans une démarche de partage, de bienveillance et de citoyenneté active qui nous permettra de valoriser ce monde, cette nature, cet environnement que nous partageons.

La ville des Abrets en Dauphiné porte, à son niveau, des initiatives, comme le « zéro phyto », l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit ou la mise en œuvre du détribus. Une collectivité ne peut à elle seule faire bouger les choses, il lui faut le soutien de ses administrés, les réflexions de sa population, les initiatives de chacun. Ainsi, en créant un service dédié au développement durable, Les Abrets en Dauphiné s'inscrivent dans une démarche de large soutien aux projets que chacun d'entre vous pourra porter.

Demain est à nous, soyons conscients de ce que nous en ferons et tâchons, chacun à notre niveau, de faire au mieux, raisonnés et raisonnables. Impliquons-nous, au niveau social, économique et également environnemental dans des démarches viables, vivables et équitables qui nous mèneront au durable !

Vous souhaitez vous impliquer, envoyez votre projet à developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr.

La planète Terre est à ce
jour la seule oasis de vie
que nous connaissons au sein d'un
immense désert sidéral.

En prendre soin, respecter son intégrité
physique et biologique, tirer parti de ses
ressources avec modération, y instaurer la paix
et la solidarité entre les humains, dans le respect de
toute forme de vie, est le projet le plus réaliste, le plus
magnifique qui soit.

Pierre Rabhi

Charte Internationale pour la Terre et l'Humanisme
extrait de « Vers la sobriété heureuse » Éditions Actes Sud

Développement durable

Les jardins partagés



Encore une belle année dans notre jardin avec de fructueuses récoltes, des fleurs et des nouvelles techniques de jardinage.

L'été a été chaud et sec mais grâce au paillage, il n'y a pas eu besoin de beaucoup arroser, les légumes ont bien supporté la chaleur.

Nous paillerons davantage l'an prochain pour éviter la pousse des mauvaises herbes, conserver l'humidité et préserver notre dos : même plus besoin de « greliner », la terre est très meuble grâce au tout-petit monde qui travaille pour nous sous terre !

Les jardiniers amateurs ont donc plus de temps pour discuter, préparer de petits repas, échanger des recettes, pique-niquer au bord du lac de Paladru...

C'est aussi ça la vie autour du jardin : la convivialité et l'échange !

Nous avons également passé un très bon dimanche à visiter nos propres jardins, de magnifiques découvertes. Nous aurons notre traditionnel repas autour du thème de la courge et espérons organiser une ou deux conférences autour de la permaculture cet hiver.

Merci à tous les participants, aux passants d'un jour et aux futurs visiteurs !

Ramenez votre graine en nous contactant par mail jardinslabatiedivisin@outlook.com.

Le détribus sur la route

Déjà évoqué dans ces pages, le détribus est désormais opérationnel.

En phase de test sur La Bâtie-Divisin, commune déléguée porteuse du projet, le détribus est un projet éco-citoyen et inter-générationnel. De nombreux jeunes du village, formés au tri des déchets avec la visite des Sictom de Morestel et centre de tri de Chambéry, se sont familiarisés à la conduite des vélos et triporteurs à assistance électrique.

Fins prêts, accompagnés de leur nouvelle animatrice Delphine Cleyet-Marel, les jeunes partent à la rencontre de leurs aînés ayant des difficultés à se déplacer entre leur domicile et les points d'apport volontaire pour collecter papiers et emballages.

Toute personne désireuse de bénéficier de ce service peut s'inscrire en mairie déléguée de La Bâtie-Divisin et ainsi profiter d'un arrêt de l'une des trois tournées des adolescents.

Ceux-ci, en contrepartie de leur investissement auprès de leurs concitoyens, seront aidés par la commune déléguée à concrétiser un projet partagé par l'ensemble du groupe au printemps prochain.



Un nouveau site de compostage à La Bâtie-Divisin !

Bienvenue à un nouveau site de compostage collectif sur le quartier du Sougey.

Le site a été installé grâce à la volonté d'un habitant du quartier qui ne souhaitait pas jeter ses déchets organiques (ancienne poubelle marron) dans la poubelle grise avec les ordures ménagères.

La démarche est assez simple : un référent, un minimum de cinq foyers concernés, quelques règles à respecter (par exemple, ne pas jeter de déchets de viande, poisson ou fromage) et un brassage hebdomadaire.

Si vous ne pouvez pas faire votre propre compost, le compostage de quartier est vraiment un atout : convivialité, simplicité et en plus on obtient un magnifique compost à réutiliser !

Le site est victime de son succès puisqu'installé le 26 juillet, il a déjà été transvasé dans le bac de maturation le 16 septembre ! Nous pourrons récolter le compost dans six mois environ.

Si vous désirez être porteur d'un projet de site, merci de vous rapprocher de la mairie.



Serres en plastique : à vos bouteilles !

Porté par Corinne, institutrice à La Bâtie-Divisin, le projet de construire une (ou plusieurs) serre(s) en bouteilles plastique prendra forme pour le printemps prochain. Pour cela, l'aide de tous les Abrésiens et Abrésiennes en Dauphiné est de rigueur.

À vos bouteilles !

Dès maintenant, vous pouvez déposer en mairie et mairies déléguées vos bouteilles vides.

Les élèves et Corinne, pour la réalisation de leur projet ont besoin de bouteilles transparentes de préférence (quelques exemplaires rouges ou verts seront les bienvenus pour le côté décoratif mais dans des proportions minimales !) comme les bouteilles de la forme de celles de la célèbre eau gazeuse... Vous voyez de quoi nous avons besoin ? Alors à vos bouteilles, pour que chaque zone de jardins partagés ou familiaux de la commune profite de sa serre au printemps !

Déposez vos bouteilles sans bouchon en mairie !



Travaux et voirie



L'église se refait une beauté

Le temps fait son œuvre sur les bâtiments, quels qu'ils soient. C'est un fait particulièrement avéré à l'église de La Bâtie-Divisin. La construction, typique de l'époque des moines Chartreux, a besoin de travaux, à plus ou moins long terme. Pour les plus urgents, parlons de l'escalier d'accès au clocher, actuellement condamné car mettant en péril la sécurité de ses usagers, d'une fissure sur le fronton, de l'ensemble de la façade et des décors intérieurs. L'ensemble de ces travaux, qui pourraient faire l'objet de plusieurs tranches, représenterait un coût total estimé de 725000€.

L'opération conséquente ne pèsera qu'en partie sur les budgets communaux dédiés. En effet, la commune a 4 mois pour déposer un dossier complet auprès de la Fondation du patrimoine. Cet organisme œuvre à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine français. Au travers d'un label, de la souscription publique et du mécénat d'entreprise, elle accompagne les particuliers, les collectivités et les associations dans des projets de restauration. Première organisation privée en France dédiée à la préservation du patrimoine de proximité, la Fondation du patrimoine rassemble un important réseau de bénévoles, enthousiastes et passionnés, qui vont mettre leur expertise au service de la commune et permettre une souscription publique ou une collecte de financement participatif.

La Fondation collecte des dons affectés à la réalisation d'un projet déterminé et ouvrant droit à des réductions d'impôts pour les donateurs et attribue des aides complémentaires aux souscriptions les plus mobilisatrices. Espérons que le dossier déposé placera l'église parmi celles-ci.

Des avancées à Fitialieu

Dans la continuité des travaux de la bibliothèque, un accès pour personne à mobilité réduite a été achevé pour l'entrée du site. Le toit du puits et la peinture des volets sont en cours de réalisation par le G6.

La façade de la mairie a été terminée fin juin, les pierres de soubassement ont été mises en valeur quand l'artisan a créé de fausses pierres au niveau des angles du bâtiment et des encadrements de fenêtres. Parachevant ce projet, les murets autour de la mairie et du square de la bibliothèque ont été nettoyés pour restaurer leur jeunesse.

L'aire des jeux du stade de foot (le bateau) profite de voilages pour faire de l'ombre et d'une table. La surface goudronnée, peinte en bleu donne une réalité aux jeux de nos moussaillons.



Depuis maintenant plus d'un an, vos élus, accompagnés par le cabinet d'architectes berjallien Archicube, travaillent de concert à l'élaboration du futur groupe scolaire fitiliard, projet phare de ce mandat.

Si le projet a semblé mettre du temps à aboutir, c'est avant tout lié à la volonté des élus d'associer tous les intervenants à l'élaboration de celui-ci.

En début d'année, suite à la réception de l'avant-projet sommaire, qui est un document précisant la composition générale, tant en plan qu'en volume du projet, il a été présenté à l'équipe pédagogique ainsi qu'aux agents municipaux concernés.

Après concertation avec M^{me} Ventré, Inspectrice de l'Éducation nationale, et l'équipe enseignante, des modifications, concernant essentiellement la taille et la disposition de certaines salles, ont été apportées à ce travail préparatoire. Après prise en compte de ces changements, l'avant-projet définitif, document venant valider définitivement le projet a été présenté aux élus et accepté. Ainsi, le permis de construire a pu être déposé fin août et l'autorisation de consulter les entreprises votée lors du Conseil municipal du 11 septembre dernier.

Si aucun contretemps ne vient perturber la suite logique des événements, les travaux démarreront courant décembre.

Avant le début du gros œuvre, la route du Mâcle doit être modifiée puisque l'école sera construite sur l'emprise de la voie actuelle. Vous avez pu apercevoir depuis le 28 août dernier, des engins de chantier réalisant l'empierrement de la future voie, permettant ainsi la pose des réseaux d'eau et d'assainissement, d'électricité et de téléphone avant la réalisation des parcs de stationnement et du tapis d'enrobé à l'issue du chantier de l'école.

Le chantier du futur groupe scolaire fitiliard en bonne voie

Deux axes ont été créés pour rejoindre le parking réalisé en 2015. Le premier et principal deviendra la nouvelle route du Mâcle. Le second reliera le parking de l'église à celui de l'école et réduira le flux des sorties scolaires.

Les désagréments qui seront occasionnés par ces travaux seront vite oubliés quand enfants et parents pourront découvrir de nouveaux locaux et un espace de travail adapté au monde d'aujourd'hui.

L'équipe municipale, convaincue par ce projet, affirme la nécessité de préparer chaque élève à sa vie de citoyen, dans un environnement pédagogique optimal.



Travaux et voirie

La maison dauphinoise, la réhabilitation de notre patrimoine

La maison dauphinoise est bien connue des Abrésiens et Abrésiennes et plus généralement des usagers de la départementale 1075 puisqu'elle trône à l'entrée de la commune historique des Abrets en arrivant de La Bâtie-Divisin.

Son histoire est mouvementée car elle a connu de nombreuses destinations dont la dernière, comme maison de retraite avant que les pensionnaires à l'étroit n'aient été relogés dans de nouveaux murs.

Restitués à la commune lors du déménagement de l'EHPAD rue Bayard, les locaux étaient restés vides depuis 2010. Ayant fait l'objet de nombreux projets, dont une vente pour transformation en logement qui n'a finalement pas abouti, l'emblématique maison dauphinoise continuait de rester inusitée.

Il aurait été regrettable que la maison dauphinoise cesse d'être un lieu d'accueil. Après consultation de la population, la commune des Abrets en Dauphiné a souhaité préserver dans le patrimoine communal ce bâtiment et va prochainement procéder à sa réhabilitation.

Ainsi, après le choix d'un architecte pour le projet de rénovation, une consultation auprès des entreprises a été lancée par la publicité d'une annonce légale. La date limite de remise des offres était fixée au 12 juillet à midi. Le même jour, la commission s'est réunie et a procédé à l'ouverture des plis nombreux. Une estimation globale du chantier s'élevait à 1 040 000 euros ; les retours des professionnels reportent une estimation approchant 904 000 euros, ce qui représente une économie substantielle.

Certains lots, méritant d'être affinés, feront l'objet d'une attribution plus tardive sans aucun retard sur le planning prévisionnel de conduite des travaux.

En date du 19 juillet, une réunion du Conseil municipal a permis de contractualiser et de lancer le désamiantage du site. Les travaux ont débuté mi-septembre et se poursuivront pendant 11 mois avant que la population ne retrouve une maison dauphinoise rénovée et fonctionnelle, prête à recevoir des services publics de proximité.



Curage du bassin Lalaud

À proximité de la déchetterie se trouve un bassin de rétention des eaux pluviales de 26 000 m³ environ. Permettant de stocker une pluie de fréquence décennale, il régule l'évacuation des eaux vers la Bièvre. Régulièrement en fin d'été, les agents des services techniques procèdent à un nettoyage complet du bassin. Les travaux consistent à l'évacuation des embâcles, le nettoyage des grilles de filtration, le broyage des végétaux aux abords et le curage des boues. L'accumulation de boues dans le bassin est due exclusivement à un dépôt de limon transporté par les eaux de pluie en amont du bassin. Les boues et déchets végétaux sont stockés et revalorisés (compostage). Cette opération ne peut se réaliser que par temps sec et nécessite une dizaine de jours de travail de deux agents.



Le parc Bisso commence sa mue

Lieu central de notre commune, le parc Bisso verra bientôt sa polyvalence mise en valeur. Entouré de professionnels, la commune réfléchit aux potentialités de toutes les zones du parc afin de rendre cet écrin de verdure utile, familial, convivial et sécurisé. Le parc Bisso, après l'acceptation d'un avant-projet par les élus dans les prochaines semaines, devrait devenir un site multi-activités et répondre aux attentes de chacun et chacune d'entre nous, quels que soient nos centres d'intérêt en extérieur !

Un module de préfabriqués pour accueillir une nouvelle classe à l'école

Décidée peu après la rentrée scolaire, l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école maternelle de La Bâtie-Divisin a franchi une étape importante moins de 15 jours après la rentrée. Après des travaux d'aménagement et de sécurisation des accès, le nécessaire raccordement électrique et la création d'un point d'eau, c'est au tour de l'espace dédié à la classe de voir le jour !

Ainsi, deux modules préfabriqués qui, une fois réunis, forment une classe de 55 mètres carrés environ, ont été mis en place dans le prolongement du préau.

La nouvelle classe est donc opérationnelle, ravissant les parents d'élèves et l'équipe enseignante. Ce nouvel espace permet une meilleure répartition des élèves en fonction de leurs niveaux et sections et un confort au quotidien pour tous.



Les TAP en question

Mesure phare du quinquennat Hollande, la réforme des rythmes scolaires a été remise en question par l'actuel gouvernement, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, donnant la possibilité aux communes de revenir à la semaine de quatre jours dans les écoles dès la rentrée 2017, avec le souci de donner davantage d'autonomie aux écoles.

Les communes avaient, pour cette rentrée scolaire, trois possibilités : la conservation d'une semaine à quatre jours et demi avec les activités périscolaires, la semaine à quatre jours et demi sans les activités périscolaires ou encore le retour pur et simple à la semaine de quatre jours.

Cette décision n'a pas été simple, aux Abrets en Dauphiné comme ailleurs, car elle ne relève pas uniquement de la responsabilité des municipalités. Toute évolution de la semaine scolaire a dû faire

l'objet d'un consensus local entre les conseils d'école, l'Inspecteur d'académie et la municipalité. Les mesures à prendre divergeaient au sein des communes historiques, du fait des différences fonctionnelles et organisationnelles de chacune sur la mise en œuvre des TAP. Cependant, la commune nouvelle ne pouvait appliquer sa décision que sur l'ensemble de son territoire. C'est ainsi que les services de l'État ont eu raison des débats entre élus, parents d'élèves et enseignants.

Pour l'année qui débute, les TAP et la semaine de 4,5 jours sont maintenus sur l'ensemble de la commune. La commune des Abrets en Dauphiné a donc préparé la rentrée dans un souci d'efficacité, d'anticipation, de respect des usagers et des ressources humaines mises en œuvre par la commune et continue pour cette ultime année de TAP d'œuvrer au quotidien pour fournir aux enfants scolarisés un accueil, une prise en charge et des activités qualitatives.

De l'art à l'école du Mâcle

Au long de la dernière année scolaire, les enfants avaient commencé une partie de la décoration de l'école en réalisant des peintures sur des panneaux installés sous les fenêtres de l'école.

Cette année, les élèves des classes de Myriam Sulpice-Barlet (CP) et Philippe Delezenne (CE2), avec l'apport technique et artistique de Paola Turetta, ont continué et fini le projet.

Après un travail de recherche en classe, ils ont peint des panneaux s'inspirant de Kandinsky, Chassac ou encore de l'art africain.

Douze panneaux ont été installés par les services techniques de la mairie. Lundi 26 juin, les parents étaient invités au vernissage de cette nouvelle collection.

Cette belle réussite apporte un vrai plus artistique à l'école. Rendez-vous est pris l'année prochaine pour un nouveau projet.



Une rentrée bien préparée dans les écoles des Abrets !

La municipalité continue à apporter aux enseignants les moyens logistiques nécessaires pour faciliter l'enseignement sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, dans les écoles de la commune historique des Abrets, six nouveaux vidéo-projecteurs ont été achetés, deux pour chaque école de la commune, l'objectif à terme étant que chaque classe profite d'un matériel dédié.

À l'école maternelle, l'informatique relève d'une compétence communale alors que les primaires sont sous la compétence de la communauté de communes. Un nouvel ordinateur portable a été subventionné à l'usage des activités professionnelles de la directrice. Enfin, chaque école a pu bénéficier du changement de ses photocopieurs.

Comme prévu, et dans le cadre du plan Vigipirate renforcé, des visiophones sont installés aux portails des écoles Tabarly et des Dauphins.

Ainsi, toute personne souhaitant pénétrer dans l'école devra sonner, être visualisée par caméra, et ne pourra entrer qu'après que les enseignants lui aient ouvert. Ces travaux de sécurisation répondent à un courrier du Préfet de l'Isère et de la directrice académique des services de l'Éducation nationale, conformément aux circulaires interministérielles des 25 novembre, 4 et 22 décembre 2015 concernant notamment la surveillance de la voie publique et des abords immédiats des établissements scolaires et de la gestion des flux aux entrées et sorties.

La saison estivale est l'occasion pour les personnels municipaux dédiés aux écoles de réaliser un « grand ménage ». Salles de classe, cantines, parties communes, cette équipe de six fées a briqué du sol au plafond en perspective de la rentrée. De leur côté, les employés des services techniques de la commune ont réalisé la majeure partie des aménagements demandés par les enseignants ; il reste encore à changer quelques rideaux extérieurs de l'école Tazieff.

En bref...

Du changement au sein des équipes pédagogiques de nos écoles !

À l'école Haroun Tazieff, M^{me} Berger remplace M^{me} Belmont;
à l'école du Mâcle : M^{me} Veyret intègre l'école en MS/GS; M. Nicolas Bruyère continue d'assurer les compléments de temps partiel en MS/GS, CP, CE1/CE2; pendant les jours de décharge administrative de M^{me} Solène Rebreyend, directrice de l'école, M. Bruno Jegado prendra en charge la classe des CM2 ;
à La Bâtie-Divisin, l'ouverture d'une classe de maternelle amène M. Laügt à rejoindre l'équipe pédagogique auprès des MS/GS.

À La Bâtie-Divisin, la collecte de bouchons continue

Les élèves de l'école ont collecté plus de 90 kilos de bouchons plastiques. Ils seront donnés à l'association locale « temps libre temps fort » qui finance des actions à destination des handicapés.

Cette action se poursuivra durant l'année scolaire 2017-2018. Les points de collecte restent inchangés (mairie et école primaire de La Bâtie-Divisin.

Merci aux Recugnots pour cette belle participation !

À bientôt !

La commission des affaires scolaires de la commune historique des Abrets remercie Sylvie Couturier, qui par son implication et ses compétences d'animatrice aux services des enfants a permis, auprès de ses collègues, la bonne organisation des spectacles de fin d'année. Nous saluons son travail et lui souhaitons tous nos vœux de réussite pour sa nouvelle carrière professionnelle.

Enfance et jeunesse



100% de réussite au permis piétons pour les petits Recugnots !

En collaboration avec la gendarmerie de Pont-de-Beauvoisin et la MAE, les élèves ont passé leur permis piéton le mardi 16 mai 2017. En amont, ils avaient travaillé, avec leur maîtresse Corinne sur les panneaux, les règles à observer pour traverser une route, pour marcher sur un trottoir ou sur une route départementale... La remise de permis a eu lieu le jeudi 18 mai en présence des parents d'élèves invités, de M^{me} Sandrine Brigard, représentant la municipalité, M. Touretta reporter du Dauphiné Libéré immortalisant cette réussite, du gendarme Sophie Bustos et de son lieutenant.

Tous à vélo !

À La Bâtie-Divisin, le printemps a été rythmé par de nombreux coups de pédales ! Ainsi les CE et CM ont pris part au projet Vélo Citoyen, organisé par l'association USEP. Ce projet consiste à des échanges de messages citoyens emmenés à vélo entre différentes classes et écoles.

Vingt-quatre élèves de CE, après un temps en classe passé à l'élaboration des affichages et des jeux et à l'acquisition des règles de sécurité routière, ont appris à dompter leur vélo et à rouler en groupe sur des routes partagées avec d'autres utilisateurs. Le 30 mai, les CE ont accueilli l'école de Voiron pour se rendre le 8 juin à l'école d'Oyeu.

Ils ont parcouru une vingtaine de kilomètres.

Les CM, quant à eux, ont reçu le 8 juin les enfants d'Oyeu. À cette occasion, ils avaient préparé le repas et des ateliers sur le thème de la faim dans le monde. Mots croisés, quiz, jeux ont été proposés. Le 15 juin, ils se sont rendus à vélo à l'école Criel de Voiron où ils ont partagé des jeux coopératifs.

Les enfants ont apprécié ce projet riche.

Ils étaient fiers des progrès réalisés au cours des différentes sorties vélo et contents des rencontres qu'ils ont faites.

Bravo à tous ces courageux cyclistes !



Dans le rétro...

« Il était une fois », spectacle TAP de fin d'année

Le vendredi 23 juin dernier, malgré une chaleur remarquable, s'est déroulé au gymnase Bayard, le spectacle des enfants des écoles Tabarly, Tazieff et des Dauphins participant aux TAP.

Beaucoup de parents avaient fait le déplacement. Ils ont pu découvrir les différentes saynètes mises au point et répétées par les enfants depuis plusieurs semaines, encadrés par le personnel municipal et de la MJC.

Les enfants des classes de maternelle ont d'abord interprété de jolies chansons accompagnés par M^{mes} Brochier et Toureau, respectivement à la guitare et aux différents instruments (harmonica, tambourin, etc.).

Le spectacle s'est poursuivi avec les jeunes de l'école Tabarly qui avaient préparé une petite pièce de théâtre avec M^{mes} Casu et Journet de la MJC. La belle au bois dormant s'est transformée : les rôles se sont inversés et c'est un prince qui a été empoisonné. L'acte suivant « ConteZ-vous » fut interprété par les jeunes de l'école Haroun Tazieff, sur le thème des contes, les personnages sortaient d'un grimoire magique. Les enfants étaient encadrés par M^{mes} Couturier, Baldachino et Poncet.

En dernière partie, une danse endiablée, présentée par M^{mes} Godard et Lehut a permis à tous les spectateurs de jouer le jeu et de danser sur le titre « Sapé comme jamais » de Maître Gims.

Les généreux parents avaient préparé tartes et gâteaux qui ont accompagné le verre de l'amitié.

Les parents, les enfants et les encadrants n'auraient pas passé un si bel après-midi sans le soutien des agents des services techniques, des bénévoles de la mairie et des nombreux volontaires grâce à qui ce moment s'est déroulé dans une ambiance « chaleureuse » !

Du cirque pour terminer l'année à La Bâtie- Divisin

Les enfants de La Bâtie-Divisin ont présenté un spectacle de cirque. Ils se sont transformés en jongleurs, acrobates, équilibristes. Foulards, diabolos, cerceaux, pédalgos, boules, pyramides, assiettes chinoises, chapeaux se sont succédés sous les regards d'un public très nombreux.



Enfance et jeunesse



La rentrée à l'école du Mâcle

C'est sous le soleil que 223 écoliers ont repris le chemin de l'école le lundi 4 septembre. L'équipe pédagogique, souriante et dynamique, accueille une nouvelle enseignante M^{me} Veyret et reprend ses marques (photo ci-dessus et entrefilet page 21).

Comment fonctionnent les TAP ?

Les TAP fonctionnent selon les mêmes modalités, les premières inscriptions par internet viennent de se terminer pour la première période - 2 jours d'activités les lundis et jeudis et 2 jours de garderie les mardis et vendredis.

Un enfant inscrit dans une activité doit participer toute la période. En cas d'absence prévue, il vous est demandé d'avertir en mettant un mot dans le cahier de l'enfant. Pour tout besoin d'informations complémentaires, vous pouvez contacter la mairie déléguée de Fitilieu.

Les garderies payantes

L'accueil est fait tous les jours par Annie Patissier dans les locaux de l'école élémentaire. Elle est secondée par Sonia, Béatrice, ou Séverine les matins et Mireille ou Christine les soirs.

La garderie est ouverte du lundi au vendredi de 7h20 à 8h20 et de 16h30/16h45 à 18h, le mercredi de 7h20 à 8h20 et de 11h30 à 12h30.

L'inscription reste libre, mais pour faciliter le travail des agents, pensez à bien inscrire vos enfants sur le logiciel 3D Ouest (mode d'inscription identique au restaurant scolaire).

Le restaurant scolaire

Christine et Mireille ont remis toques et tabliers pour préparer sur place des repas de qualité pour vos enfants. Les inscriptions se font par internet

jusqu'au lundi 20h pour la semaine suivante. En cas de difficultés pour inscrire vos enfants, n'hésitez pas à contacter la mairie déléguée de Fitilieu. Le prix du repas reste fixé à 2,70€ (si l'enfant n'est pas inscrit, il pourra manger au prix d'un repas exceptionnel de 4,70€).

Le temps de restauration doit rester un moment agréable pour tous. Les règles de conduite et de respect en vigueur à l'école s'appliquent également au restaurant scolaire. Vous retrouverez ces règles dans le règlement et le permis à points qui vous a été distribué en début d'année et que vous avez dû signer avec vos enfants.

Toutes les informations utiles (règlement intérieur école et cantine, fonctionnement des TAP) sont accessibles sur le site de la mairie des Abrets en Dauphiné.

Rappel sur les règles de circulation et parking

La rue de l'école est toujours à sens unique. Nous vous remercions de bien respecter le sens de circulation et de ne pas entrer dans la rue en marche arrière pour des raisons évidentes de sécurité.

Nous vous rappelons également que les parkings devant et derrière le restaurant scolaire sont strictement réservés aux personnels communaux et enseignants.

La municipalité se réserve le droit de faire appel à la police municipale en cas de non respect des règles de circulation.

Le projet école sur la bonne voie

Comme évoqué page 17, nos enfants pourront bientôt profiter de nouveaux locaux et d'espaces de travail adaptés au monde d'aujourd'hui ; l'équipe municipale place au cœur de ses préoccupations la qualité du cadre de vie et d'apprentissage des citoyens de demain.





Fin heureuse pour le projet escargots

Au printemps, nous avons récupéré une escargotière avec 6 escargots reproducteurs. Les élèves ont donc pu étudier au plus près ces petites bêtes. Au mois d'avril, des centaines d'œufs ont été pondus et l'escargotière fut donc vite envahie de microscopiques escargots à la coquille transparente.

Le vendredi 9 juin, nous sommes allés visiter « Le palais de l'escargot » à Châbons et avons pu avoir toutes les explications nécessaires et intéressantes sur cet élevage. Pour clôturer ce projet, nous avons choisi de relâcher nos escargots dans la nature afin qu'ils retrouvent leur liberté.

Les CE de La Bâtie-Divisin à la découverte de l'Afrique

Tout au long de l'année, les élèves de Corinne ont été sensibilisés par ce continent et des difficultés rencontrées : maladies et accès à l'eau. Ce projet s'est terminé avec une visite au « Domaine des fauves » de Fertilieu le 3 juillet 2017. Les CE étaient accompagnés de leurs aînés de la classe de CM et de leur enseignante Sandrine. La journée s'est déroulée en deux temps : une matinée libre par groupes où les élèves ont répondu à un questionnaire proposé par le zoo et l'après-midi, une orientation-enquête où les élèves devaient résoudre des énigmes autour des animaux du zoo et gagner le plus de points possibles. Ils sont repartis chacun avec une photo d'un des animaux du zoo.



Une rentrée pleine de couleurs et de changement !

De nouveaux locaux attendaient les enfants de maternelle. Pendant l'été, leur école a été rénovée avec goût. Les salles où ils sont accueillis sont colorées, lumineuses et spacieuses.

Par ailleurs, le 8 septembre, une ouverture de classe a été décidée. Les 115 élèves de La Bâtie-Divisin sont ainsi répartis en 5 classes ; deux en maternelle et trois en élémentaire. Chaque classe comprend deux niveaux avec des effectifs favorables aux apprentissages.

C'est donc dans de très bonnes conditions que commence cette année scolaire !



Associations



À Fitolieu, un jumelage réussi avec Vérines

Historiquement le jumelage a été créé en août 1990 à l'initiative des deux Maires respectifs : MM. François Métayer Maire de Vérines en Charente-Maritime et Gérard Martinelli Maire de Fitolieu.

À cette époque, un comité de jumelage a été mis

en place, l'objectif étant de favoriser les échanges amicaux et culturels entre les habitants des deux communes. Au fil des rencontres annuelles, des liens d'amitié se sont tissés entre les habitants. Cette année les Vérinois sont venus du 4 au 8 août à Fitolieu pour la première fois à la fête de la batteuse. Ils ont été reçus à la salle des fêtes « Vercors » le vendredi soir par M. le Maire, quelques membres du Conseil municipal et par le comité du jumelage. Après le pot de l'amitié offert par la municipalité chacun a regagné son foyer d'accueil. Cette année nous avons organisé, pour la journée du dimanche, une croisière sur le lac du Bourget. Le départ a eu lieu à Fitolieu, pour se rendre au port d'Aix-les-Bains. Au cours de la navigation sur le lac un déjeuner était servi sur le bateau. Dans l'après-midi, nous avons fait une escale au village fleuri de Chanaz situé sur le canal de Savières. Dimanche, nos amis Vérinois ont découvert la fête de la batteuse et ses multiples animations. Le dîner a été pris en commun sous chapiteau. Nos correspondants ont apprécié cet échange animé par cette fête traditionnelle. Lundi, des sorties libres étaient organisées par chaque correspondant avant que nos hôtes ne rentrent à Vérines le mardi.

Pour assurer la continuité de l'association, toutes les personnes intéressées par cette activité (aller à Vérines, recevoir un correspondant) seront les bienvenues et peuvent se manifester auprès de la mairie.

La fête de la batteuse, une manifestation fidèle à son concept d'origine

Depuis 1981, date de sa naissance, la fête de la batteuse a fait du chemin tout en gardant sa spécificité : être une fête consacrée aux métiers d'autrefois.

Elle se veut populaire, familiale avant tout, avec une recherche constante de nouveautés ou plus exactement d'anciennetés à présenter.

Pour ce 35^{ème} anniversaire, nous avons pu découvrir une trépigieuse ou manège de battage mue par un cheval. Un peu plus loin, une défonceuse à un socle tirée par un tracteur à vapeur labourait une parcelle de terrain. Plus loin encore, à l'écart des habituels poneys, de petits écureuils naissaient sous les mains expertes d'un sculpteur à la tronçonneuse. Le spectacle était partout présent avec la musique de rues, les combats médiévaux, les jongleurs et cracheurs de feu, le rémouleur, et tous ces artisans fiers de montrer leur savoir-faire. Vérines, que le comité de jumelage avait invité, découvrait enfin cette fête tant évoquée lors des habituels échanges.

De la messe paysanne, dans la salle Vercors presque trop petite, au feu d'artifice final, chacun a pu flâner pour découvrir ou se remémorer ces anciens métiers.



La saison de volley 2017-2018 redémarre pour la plus grande joie des adhérents du Vocab38

Depuis 3 ans, nous avons ouvert une école de volley qui accueille les jeunes à partir de 6 ans jusqu'à 17 ans les vendredis de 18h à 19h30 au gymnase du Colombier aux Abrets en Dauphiné. Les entraînements ludiques permettent aux plus jeunes de se familiariser avec le ballon, les règles du volley et aux plus grands de progresser dans une bonne humeur constante. Régulièrement dans l'année, des plateaux (tournois départementaux) sont organisés pour rencontrer d'autres équipes.

N'hésitez pas à venir faire un essai ! Les adultes ne sont pas en reste puisque leurs entraînements ont lieu les vendredis de 20h30 à 22h30 au gymnase du Colombier.



Nos équipes adultes évoluent dans le championnat UFOLEP à différents niveaux et dans le championnat loisir du département.

La convivialité est de mise et nous serons heureux de vous accueillir quel que soit votre niveau. Nous organiserons le 25 mars 2018 un tournoi pour les adultes de tous niveaux.

N'hésitez pas à nous contacter (www.assoconnect.com/vocab38, www.facebook.com/vocab38, 06 95 82 63 83) ou venir nous rencontrer lors de nos entraînements.

Section cycliste Les Abrets en Dauphiné

Créé en 1897 par M. Adrien Bourgeat, notre club est l'un des plus anciens du département. Fort d'un siècle d'histoire, nous continuons de faire perdurer la passion du vélo sur la commune.

Affiliés à la Fédération française de Cyclisme, nous proposons deux activités : le cyclo-cross, discipline hivernale se pratiquant de septembre à février sur des circuits tracés sur des terrains divers (prairies, chemins, sous-bois) et, de mars à juillet, la route, discipline reine.

Notre école de cyclisme compte une vingtaine de licenciés (de poussin à cadet). Grâce à leur performance lors des compétitions, la SCA est 3^{ème}

au classement provisoire du Trophée Départemental du Jeune Cycliste. Nos entraînements se déroulent chaque samedi matin, encadrés par des bénévoles motivés et expérimentés.

Sur la saison, nous organisons plusieurs épreuves de cyclo-cross et de route. Pour le plaisir, nos licenciés ont participé à l'ouverture de la Classique des Alpes Juniors et se sont rendus, pendant 2 jours, sur les routes du Tour de France.

Rejoignez nous en contactant M. Jean-Luc Guttin, notre président, au 06 01 93 13 75 ou via notre page facebook @SectionCyclisteLesAbrets.



Associations



Abrets Danse

Après deux saisons qui se sont bien terminées avec plus de 50 adhérents nous voici sur une nouvelle rentrée qui démarre bien, au vu des inscriptions de septembre.

Nous profitons de cette parution pour remercier nos fidèles adhérents que nous avons le plaisir de retrouver ainsi que la municipalité qui nous a énormément aidés et soutenus.

Notre association Abrets Danse propose différents cours de danse : salon, country, danses en ligne, rock, lindy avec une nouveauté cette saison le balboa.

Nous vous invitons à venir nous retrouver les mardis, mercredis, jeudis soir à la salle des fêtes des Abrets en Dauphiné pour un cours gratuit. Venez vous imprégner du rythme swing, rock... !

Retrouvez toutes les informations sur notre site www.abretsdanse.fr.

Le théâtre du Recugnot : saison 2017-2018

Le site du théâtre en plein air de la troupe de théâtre du Recugnot a vu plus de 400 spectateurs cet été ! Par de belles soirées estivales, le public a été séduit par la pièce déjantée « les méfaits du bourbon » emmenée avec folie par les comédiens. Fort de cette réussite ce groupe est déjà au travail pour l'été prochain. Le groupe hiver est également à pied d'œuvre depuis début septembre et sera heureux de vous présenter une comédie rythmée et désopilante « tout le plaisir est pour nous ». Comme à l'accoutumée, les comédiens en herbe ouvriront la soirée.

Alors reportez-vous à l'agenda des sorties pour retenir votre soirée car croyez-nous « tout le plaisir est pour nous » de vous revoir cette année !



La passion autour du ballon rond

Depuis 1991, l'ASF Bourbre perdure encore et toujours au sein de notre commune des Abrets en Dauphiné. Notre club compte pour cette saison environ 200 licenciés. Les catégories s'étendent des U6/U7 jusqu'aux vétérans en passant par nos féminines. La pérennité de notre club passe par les dirigeants, les joueurs et les parents. L'amélioration des infrastructures que nous utilisons apporte un nouvel élan et une continuité dans l'évolution du club. La passion commune pour le sport et plus particulièrement le football nous rassemble. Nous avons continuellement besoin d'acteurs mais aussi de spectateurs pour venir nous encourager les jours de match.





Club de natation : la saison redémarre

Une nouvelle saison vient de débiter pour

le CN Les Abrets. Tous les adhérents (enfants et adultes) ont repris le chemin du bassin en compagnie des maîtres-nageurs du club : Aurélien, Guillaume, Lionel et Sébastien.

Les différentes activités du club permettent d'évoluer en milieu aquatique dans une ambiance détendue et agréable :

○ la section «**École de Natation**» accueille tout enfant à partir de 5 ans qui souhaite apprendre à nager ;

○ la section «**Natation loisirs**» s'adresse aux enfants qui savent nager et qui souhaitent perfectionner leur technique de nage ;

○ la section «**Maîtres**» s'adresse aux adultes de plus de 25 ans ;

○ la section «**Natation Course**» concerne les enfants et adultes de moins de 25 ans qui souhaitent s'adonner à la compétition ;

○ l'**aquaforme** accueille toute personne désireuse de développer son tonus musculaire et d'améliorer la fonction cardiovasculaire du corps.

De nouvelles activités sont proposées cette année :

○ **Bout'chou** : l'activité concerne les enfants de 1 à 4 ans et se déroule le dimanche matin. Les enfants viennent découvrir, avec un parent, les bienfaits de l'eau sous l'œil avisé d'un maître-nageur.

○ **Jardin aquatique** : l'activité concerne les enfants de 4 à 6 ans et se déroule le mercredi ou le samedi. Les enfants apprennent à maîtriser leur appréhension de l'eau au travers de parcours ludiques et évolutifs.

Pour toute information ou inscription, n'hésitez pas à nous contacter : cn.lesabrets38@gmail.com.

Sou des écoles La Bâtie-Divisin

Le sou des écoles de La Bâtie-Divisin a fait sa rentrée avec son AG qui a eu lieu le 22 septembre. Nous remercions les parents qui se sont déplacés. Une nouvelle année se présente à nous, avec toujours le même objectif : récolter des fonds afin de financer les projets éducatifs et pédagogiques toujours aussi vifs et inventifs de l'équipe enseignante. Pour cela nous organisons plusieurs manifestations tout au long de l'année scolaire, la prochaine, le marché de

À noter...



Ciné Art Loisir

Les illuminations de la Ferme aux mille lumières auront lieu durant trois jours :

les 8, 9 et 10 décembre.

Dévotion à la Vierge (fête de l'Immaculée Conception). Illuminations.

Expositions culturelles et enfantines avec Atika la girafe et Takati son girafon.

Sans oublier le bon vin chaud et les gaufres tant appréciés !

Ouverture de 17h à 20h. Entrée gratuite.



La voix des anges : atelier de chant grégorien

Nouveauté originale et unique : un moine bénédictin vous fait partager sa longue pratique du grégorien. Toutes les semaines, venez vous détendre en développant votre voix, votre culture et votre sens musical. Ces rencontres vous apporteront un bien-être corporel et spirituel.

<http://gregorien.cine-art-loisir.fr>



Noël aura lieu les 16 et 17 décembre en attendant entre autres la 2^{ème} édition du Run'cugnot (cross de 5 et 10 km, course enfants et randonnées) en avril 2018. Nous vous attendons nombreux dans la joie, la bonne humeur, la simplicité et la convivialité, qui sont les maîtres-mots du sou des écoles. Bonne année scolaire à tous les enfants, les parents et les enseignants de toutes les écoles de la commune.

Associations



Le basket club des Abrets lance la nouvelle saison

Le BCLA a bien terminé la saison 2016-2017 puisque les seniors filles ont gagné 43-51 lors de la finale de la coupe Isère contre Crolles.

Belle saison pour les seniors filles qui montent également en pré-région !

Les seniors garçons sont arrivés troisièmes de leur poule. À une place près, ils montaient en DM2. Ce n'est que partie remise pour la prochaine saison.

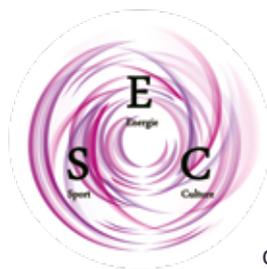
Organisation du club en 2017-2018

Comme l'an dernier, nous accueillons les enfants à partir de 5 ans. Cette année, nous retrouvons Mathieu Senghor et accueillons Vincent Lasseigne qui le secondera. Sébastien Tinant reste l'entraîneur des seniors filles.

Sept équipes sont inscrites pour ce début de saison : U7 - U9 - U11 féminine - U11 masculine - U15 féminine - Senior féminine et Senior masculin. Les entraînements ont débuté la semaine du 5 septembre. N'hésitez pas à venir essayer !

À noter également que le club a fait installer des panneaux électriques. Ils pourront se baisser pour être à hauteur chez les équipes jeunes. Nous tenons à remercier M^{me} la Députée de l'Isère Joëlle Huillier ainsi que les conseillers départementaux M^{me} Céline Burllet et M. André Gillet, qui ont soutenu notre projet et nous ont accordé une subvention.

Pour toute information concernant le club, merci de contacter Alexiane au 06 84 96 56 00 ou sur facebook <https://www.facebook.com/basketclublesabrets>.



Énergie Sport Culture

Association multisports ayant pour but de promouvoir la pratique de disciplines sportives innovantes et ludiques à tous les publics afin de favoriser les liens sociaux entre les individus mais également de permettre l'ouverture vers l'art et la culture. Venez découvrir lors de nos séances d'essai gratuites les différentes activités proposées.

○ **Le combat au sabre laser** : nouveau sport de combat à la touche inspiré de l'univers «Starwars» mettant en pratique l'utilisation du sabre laser de façon sportive et ludique, adapté à tous les publics aussi bien enfants, ados, qu'adultes hommes ou femmes.

○ **L'aïkido** : l'aïkido est un art martial japonais qui se compose de techniques avec armes et à mains nues utilisant la force de l'adversaire, ou plutôt son agressivité et sa volonté de nuire.

○ **Le Pilates** : méthode d'entraînement physique ayant pour but d'harmoniser votre silhouette. Les muscles se renforcent en longueur et non en masse, permet d'obtenir une meilleure posture, assure un ventre plat, délie les articulations, prévient les maux de dos et apporte un équilibre parfait entre souplesse et puissance.

www.energie-sport-culture.fr - tél. 06 50 59 25 07



Foyer des jeunes

Les activités du foyer des jeunes se tiennent à la salle Vercors.

Inscriptions sur place
Hélène (présidente) 06 83 47 73 75

Les pongistes du CAPTT entre échange international et rentrée dynamique

Une délégation de pongistes venus de Khroub, une ville située à l'Est de l'Algérie près de Constantine est venue au mois d'août, effectuer un stage de tennis de table au CAPTT.

Nouredine Dhegia, élu en charge des associations, à l'origine de cette initiative, a géré l'intendance et dirigé l'encadrement sportif. Quelques bons joueurs régionaux sont venus renvoyer la balle face à ces jeunes qui évoluent pour la plupart au niveau national algérien. Une réception en mairie des Abrets en Dauphiné venait conclure cette semaine de stage.

Le CAPTT a repris les entraînements. L'association, qui représente trois communes, propose un encadrement de qualité avec des entraîneurs formés et diplômés, des créneaux horaires adaptés aux différentes catégories d'âges et de niveaux. Répartis sur une tranche horaire allant de 17h30 à 22h, les entraînements ont lieu tous les mardis à Chimilin dans la salle des fêtes, tous les jeudis aux Abrets en Dauphiné dans le gymnase Bayard et tous les vendredis



à Pont-de-Beauvoisin au gymnase du lycée Pravaz. Si cela vous tente de venir taper la balle même en loisir, n'hésitez pas à venir nous rencontrer sur nos lieux d'entraînement ou de prendre contact avec le secrétariat au 04 76 31 36 21.

Vous trouverez également des informations sur notre site internet <http://captt.fr>.

Nouveau : un club de gymnastique aux Abrets en Dauphiné !

Il était une fois une passion partagée entre des gymnastes, leurs parents et leurs monitrices.

Un jour, l'idée est venue, comme une évidence : et si on créait notre club ?

Aujourd'hui nous voilà, une toute nouvelle association : Oxygym !

Un grand merci à la municipalité qui nous ouvre les portes du gymnase Bayard et nous soutient dans notre projet. Les gymnastes sont accueillis depuis le 13 septembre 2017. Nous proposons une section éveil à la gymnastique (mixte) de 3 à 5 ans puis trois sections de gymnastique féminine artistique (poussines, jeunes, aînées).

Ces jeunes filles réaliseront des enchaînements et acrobaties au sol. Aux barres asymétriques elles prendront très vite leur envol. Sur la poutre elles feront des figures absolument géniales. Pour finir elles tourbillonneront au dessus du saut de cheval !

C'est un grand rêve qui se réalise pour nous et nous mettrons tout en œuvre pour transmettre nos valeurs qui sont : respect, solidarité, persévérance et dépassement de soi !

Retrouvez nous sur Facebook : OXYGYM les Abrets en Dauphiné.

○ Activités physiques

depuis le mardi 12 septembre

17h à 18h30 : entretien doux

18h30 à 20h : entretien tonique

20h15 à 21h15 : step, aéro, renfo, circuit training

21h15 à 22h15 : jazz'mod

○ Danse

depuis le mercredi 13 septembre

(nouveau : danse enfant)

14h à 19h : jazz'mod (1h par tranche d'âge)

19h15 à 20h15 : zumba

20h30 à 21h30 : rock swing débutants

depuis le jeudi 14 septembre

17h45 à 18h45 : toutes danses (avancé)

19h à 19h45 : danses de salon et en ligne (intermédiaire)

19h45 à 20h45 : rock swing (avancé)

20h45 à 21h45 : rock swing (avancé plus)

État civil



Impatiente d'arriver

Mardi 19 septembre 2017, alors que ses parents étaient prêts à se rendre à la maternité, **Julie BATIER**, manifestement déjà bien résolue, n'a laissé que le temps aux pompiers d'arriver au domicile familial pour pointer le bout de son nez, dans le salon ! Sous la supervision médicale des pompiers de Saint-André-le-Gaz et du Samu de Bourgoin-Jallieu dont les équipes ont toute la reconnaissance des parents, Julie et sa maman ont ensuite été escortées à la maternité. Bienvenue à cette Abrésienne en Dauphiné déjà très déterminée !



Nous souhaitons la bienvenue à

Belinay SIMSEKER née le 17 avril 2017
Paul CLAVEL né le 17 mai 2017
Tristan CHABERT né le 25 mai 2017
Adryel ALBARRAS né le 18 juin 2017
Hugo SCALBERT né le 13 juillet 2017
Maxime BERNARD né le 17 juillet 2017
Eïka BUY né le 19 juillet 2017
Siana MADI née le 3 août 2017
Lucas TAÏS né le 31 août 2017

Tous nos vœux de bonheur à



Mickaële PARGUEL & Laurent MARTIN
le 1^{er} juillet 2017
Stecye FRANCISCO & Yohann MORANTON
le 8 juillet 2017
Betty TARAL & Sébastien ROYET
le 15 juillet 2017
Pauline ROCHE-GAGET & Thibault ROUX
le 5 août 2017
Élise DUCROCQ & Christian DUFOUR
le 26 août 2017
Eliane FERRI & Philippe STOFFEL
le 16 septembre 2017

Nous regretterons



Anna PIPITONE
épouse **NÉMOZ**
décédée le 30 avril 2017
Camille LACOUR
épouse **GENIN**
décédée le 5 mai 2017
Roger HIGGINSON
décédé le 10 mai 2017
Josette GONON
épouse **MOLLARD**
décédée le 24 mai 2017
Denise MOUCHOUX
décédée le 26 mai 2017
Jacques MIANI
décédé le 5 juin 2017
Stéphane RICCHIUTI
décédé le 5 juin 2017
Jean-Marie ALARCON
décédé le 13 juin 2017
Micheline BOVAGNET
épouse **GIRARDIN**
décédée le 22 juin 2017
Renée DURAND
épouse **LAÏ**
décédée le 22 juin 2017
Joëlle GARET
veuve **FAVOT**
décédée le 26 juin 2017
Roland CÉRET
décédé le 12 juillet 2017
Romain FOULU-MYON
décédé le 12 juillet 2017
Valérie VITTOZ
épouse **RUCHON**
décédée le 14 juillet 2017
Suzanne BÉRARD
épouse **BÉRARD**
décédée le 19 juillet 2017
Pierre VEYRET
décédé le 22 juillet 2017
Jean BARTHOMEUF
décédé le 25 juillet 2017
Pierre BELMONT
décédé le 22 août 2017
Joseph BAS
décédé le 26 août 2017
Hervé PANERI
décédé le 6 septembre 2017
Marius LACROIX
décédé le 9 septembre 2017

Service d'accueil unique du justiciable

Quoi ?

Le service d'accueil unique du justiciable (SAUJ) est le lieu où tout justiciable du tribunal de grande instance et du tribunal d'instance de Bourgoin-Jallieu peut :

- être accueilli ;
- recevoir une information précise ;
- avoir la possibilité de recourir à des modes diversifiés de résolution des conflits (conciliation et médiation) ;
- être renseigné sur le déroulement de sa procédure.

Où ?

SAUJ du tribunal de grande instance et du tribunal d'instance de Bourgoin-Jallieu
12 rue du Tribunal - CS 54007
38307 Bourgoin-Jallieu Cedex
Tél. 04 74 28 78 78 - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Comment ?

En adressant un courriel à l'adresse unique : accueil.bourgoin-jallieu@justice.fr.



SSIAD

Pour éviter une hospitalisation ou faciliter un retour au domicile à la suite d'une hospitalisation, les Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de l'ADMR interviennent, sur prescription médicale, auprès :

- des personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou en perte d'autonomie, ou souffrant d'une pathologie chronique ;
- des personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap ;
- des personnes adultes de moins de 60 ans atteintes de pathologies chroniques.

Ils assurent et coordonnent, 7 jours sur 7, des soins infirmiers ou d'hygiène. Ce sont des aides-soignants diplômés qui interviennent au domicile encadrés par le responsable infirmier coordinateur du service, en partenariat avec les infirmiers libéraux du secteur. Leur intervention est prise en charge par la caisse d'assurance maladie.

SSIAD Dauphiné Bugéy
11 rue des Nouveaux 38490 Aoste
Tél. 04 76 31 80 24

Les Vallons de l'Isère

Unité locale



croix-rouge française



68 rue Gambetta - Les Abrets en Dauphiné

Croix-rouge française

Les bénévoles de la croix-rouge vous attendent dans leurs nouveaux locaux situés **68 rue Gambetta aux Abrets en Dauphiné**.

Nous recherchons de nouveaux bénévoles pour se joindre à nous dans les domaines de l'urgence, du secourisme et de l'action sociale.

Important : la vesti-boutique est ouverte à tous ; venez nombreux soutenir nos actions par vos achats.
Tél. 09 60 38 40 02

DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2017

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Tribune libre

Expression du groupe majoritaire

Le travail porte ses fruits

Après le difficile travail de mise en route de la commune nouvelle en 2016, il était important pour le Conseil municipal de se concentrer à nouveau sur les projets, très nombreux sur notre nouveau territoire.

Si notre mode de fonctionnement est certes encore perfectible, il faut toutefois remercier l'ensemble des élus des trois communes historiques qui ont œuvré pour qu'une dynamique se mette en route et que les projets nécessaires au bien-être de nos habitants aboutissent. Chacun avec ses sensibilités a pu contribuer à faire avancer les projets, quelle qu'en soit l'importance.

Certains chantiers ont abouti, comme le four à pain ou les classes de l'école de La Bâtie-Divisin, la rénovation de l'ancienne cure et la façade de la mairie de Fitolieu, la rue Aristide Briand et la rénovation du rond-point des Abrets.

D'autres chantiers sont en cours comme, entre autres, la rénovation de la maison dauphinoise, l'enfouissement par Enedis de la moyenne tension rue d'Italie, l'école du Mâcle et sa voirie.

Nous poursuivons notre travail au quotidien pour que les projets futurs aboutissent rapidement comme la rénovation du parc Bisso pour en faire un lieu convivial et familial, la restructuration de la friche de l'ancienne maison de retraite, la construction de logements face à la mairie de Fitolieu mais aussi dans la rue Bayard aux Abrets, la construction d'un centre technique municipal moderne et rationnel, la construction d'un local jeunes au parc Bisso...

Notre commune a également pris l'engagement de réaliser de gros efforts en terme de développement durable. La dernière action concrète est l'extinction des lumières lorsque 99% de la population dort. Nous tenterons par ailleurs de mobiliser chaque mois la population autour d'un événement développement durable afin d'agir sur la prise de conscience collective.

Toutes ces actions sont possibles grâce à notre sérénité financière. À l'heure où beaucoup de communes françaises manifestent contre les baisses de dotations de l'État, les Abrets en Dauphiné ont pu maintenir les enveloppes financières, bénéficier d'une majoration de 5%, devenir éligible à de nouvelles dotations pour les communes de plus de 5000 habitants. Nous ne subissons pas de baisses de dotations, nous bénéficions de 500 000€ de

dotations supplémentaires. Grâce à ces nouvelles recettes, en plus des travaux, de nouveaux services ont été mis en place comme le chèque jeunes, le transport pour les personnes âgées sur le marché ou aux clubs des aînés par exemple.

Vous avez bien compris que le travail est conséquent dans notre commune nouvelle. Nous vous informons au mieux au travers d'un bulletin régulier. Nous préférons mettre notre énergie à construire plutôt qu'à entretenir les querelles politico-nombrilistes des déçus des dernières municipales. Nous avons la chance de vivre dans un pays démocratique dans lequel chacun peut s'exprimer. Nous respectons la parole de l'opposition. Elle pourrait être constructive... Dommage pour la population. Mais attention aux mensonges et à la mauvaise foi, personne n'en sort jamais grandi.

Aujourd'hui, certains critiquent la commune nouvelle que beaucoup nous envient et que peu ont eu le courage politique de réaliser. Nous sommes convaincus que cette opportunité de créer une commune nouvelle devait être saisie, car elle est l'avenir des services de proximité à la population. Les premières discussions datent de 1971. N'était-il pas temps d'aboutir enfin ?

Le Président de la République sollicite actuellement les élus locaux pour connaître les nouvelles incitations à apporter au statut des communes nouvelles pour susciter de nouveaux regroupements.

La dynamique est enclenchée !

Expression du groupe d'opposition

L'opposition n'a pas souhaité produire d'article au titre de sa tribune dans ce numéro de votre magazine municipal.



Georges Pascal, l'homme de la fresque à La Bâtie-Divisin

Georges Pascal est né en 1911 et a perdu son père jeune. Il vivait avec sa mère qui tenait un petit café sur la place de l'église. En 1940 il n'est pas parti à la guerre car, sa mère étant veuve, il était soutien de famille. Les hommes étant partis à la guerre, il a aidé de nombreuses fermes, aux champs, aux labours, à la batteuse, à faire les foins ou les vendanges : c'était l'homme à tout faire ! Il a même été facteur, fossoyeur et porteur de dépêches.

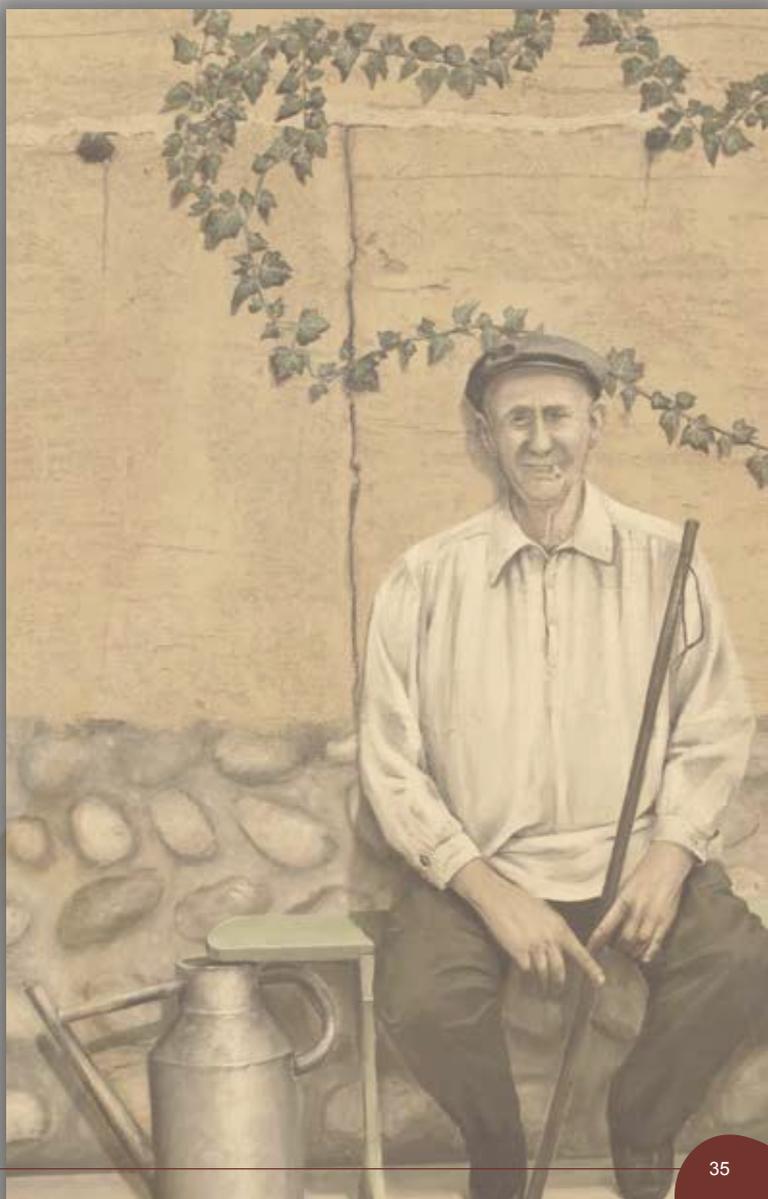
Il aimait la convivialité, les bons repas où il excellait à chanter « la petite Tonkinoise ». Il avait la chasse comme passion mais aussi de ramasser des vipères : Georges avait été mordu par l'une d'elles un jour qu'il binait les betteraves et depuis ce jour, les chassait avec détermination. Il les attrapait avec une pince et en échangeait avec l'Institut Mérieux de Lyon, leader mondial dans le domaine des vaccins humains et vétérinaires. Il donnait celles qui avaient du venin et repartait avec celles qui ne pouvaient être utiles à l'Institut, qu'il mettait en bouteille dans de l'eau de vie pour les offrir à ses amis ou les vendre. L'eau de vie, devenant un peu jaune et prenant un goût de terre, se buvait contre les coups de froid. Georges transportait les vipères dans un arrosoir (elles étaient incapables de remonter les parois lisses) et prenait un malin plaisir à s'arrêter au bistrot lorsqu'il y avait du monde. Les gens demandant ce qu'il transportait, il les invitait à retirer le couvercle... Souvent des cris de frayeur fusaient et les curieux s'éloignaient au plus vite. Arrivé chez lui il les enfermait dans une caisse mais il arrivait parfois que l'une d'entre elles s'échappe dans la maison et qu'il ne la retrouve que quelques jours plus tard. Certains voisins se souviennent être allés chez lui et d'avoir été avertis au bout d'un bon moment de la présence insolite d'un de ces reptiles. Certaines années, Georges pouvait prendre 400 vipères !

Il a continué sa ferme à la fin de la guerre mais il n'avait pas de matériel. Aussi, les parents Bonnivard-Roche, qu'il avait beaucoup aidés, l'aidèrent à leur tour et ils faisaient leur travail ensemble. M^{me} Bonnivard-Roche lui faisait également à manger, lavait et raccommodait son linge puisqu'il avait perdu sa maman. À la retraite

des parents Bonnivard-Roche, les enfants prirent le relais pour l'aider et l'ont accueilli chez eux pendant 2 ans lorsqu'il est tombé malade. Une fois guéri, il est retourné chez lui, vivre sa petite vie tranquille.

Georges était un homme agréable à rencontrer et il n'était pas rare, en revenant d'une cueillette de champignons, de le trouver à l'orée d'un bois. On pouvait parler un bon moment avec lui alors qu'à 3 mètres de là, une vipère que lui seul avait vu, se dorait au soleil dans les ronces ou sur des pierres. Tout le monde garde un excellent souvenir de son sourire et de sa gentillesse. Il faisait partie du club des anciens où il aimait jouer à la belote, chanter ou discuter. Mais Georges avait le cœur fragile. Il est mort d'une crise cardiaque le 14 septembre 1981, lors du repas des anciens, en chantant et levant son verre...

Merci à l'association « Si la Bâtie m'était contée » pour cet article.



*Retrouvez-nous
sur notre site :*

www.les-abrets-en-dauphine.fr

Et sur notre page Facebook :
Les Abrets-en-Dauphiné

**Mairie des Abrets en Dauphiné
1 place Éloi Cuchet
38490 Les Abrets en Dauphiné
Tél. 04 76 32 04 80**

